



FOIRE AUX QUESTIONS

Pour tout savoir sur nos circuits-caravanes

■ INSCRIPTIONS

COMMENT FAUT-IL S'INSCRIRE ?

- Une procédure d'inscription a été mise en place, découvrez-la : pour être fin prêt à vous inscrire.

■ ASSURANCES

FAUT-IL PRENDRE DES ASSURANCES ?

- Nous le recommandons très fortement, elles sont indispensables !
- Toutes assurances se prend obligatoirement du QUÉBEC, vous ne pouvez vous assurer si vous avez quitté la province, c'est illégal. L'assurance médicale peut se prendre quelques jours avant votre départ alors qu'une assurance annulation se prend jusqu'à 2 semaines maximum après votre premier dépôt.
- Les assurances médicales vous couvrent alors qu'une assurance « annulation ou interruption de voyage » couvre votre circuit-caravane.
- Il vous incombe de vérifier votre protection privée, professionnelle et/ou carte de crédit, tant en ce qui a trait au montant qui est couvert qu'à la durée.
- Notre partenaire en assurance voyage peut vous faire des soumissions. Si vous avez coché « oui, je désire une soumission » lors de votre inscription, notre partenaire vous appellera alors dans les prochains jours pour vous faire une soumission. Il sera coordonné avec nous, Voyages FQCC.

■ LE VOYAGE

COMMENT S'Y PRÉPARE-T-ON ?

- Environ un mois avant le départ, vous aurez une réunion préparatoire virtuelle via Zoom. C'est à cette occasion que les chefs de caravane, les serre-files et les participants du même circuit-caravane se voient et se parlent. Les journaux de bord sont envoyés électroniquement, par courriel avant la réunion et seront remis le jour du départ, imprimés. La programmation de l'itinéraire sera également installée dans votre GPS Garmin (s'il est à jour et viable).

PUIS-JE AMENER MON ANIMAL DE COMPAGNIE ? *

- Oui, mais il peut y avoir des restrictions pour certaines races de grands chiens.
- Nous vous rappelons qu'il y a de longues journées de visites, pendant lesquelles l'animal devra rester seul dans votre VR.
- Vous pourriez être placés dans une section différente, au camping ou à l'hôtel. Cela pourrait occasionner des frais supplémentaires.
- Le carnet de vaccination est obligatoire; il doit être à jour et bilingue.

QUEL PASSEPORT FAUT-IL POUR VOYAGER ?

- Le passeport civil est également obligatoire dès que vous quittez le Canada. Il doit être encore valide au moins 6 mois après la date prévue de votre retour au Canada. Si vous avez un casier judiciaire, vérifiez s'il vous empêche de voyager dans le pays où vous désirez aller.

■ SUR LA ROUTE

COMMENT EST COMPOSÉE LA CARAVANE ?

- Habituellement, elle est composée de 22 VR (soit 20 VR de participants + 2 VR de chefs de caravane et de serre-files). Il arrive que pour certaines destinations, le groupe soit réduit et limité à 12, 14 ou 16 VR.
- Lors des déplacements, les VR sont divisés par équipes de 4 VR qui changent régulièrement. Cela vous permet de connaître tous les participants ! Si vous désirez voyager seul de temps en temps, vous devez en informer les chefs de caravane et les serre-files. Certaines restrictions de services s'appliquent, mais cela est tout à fait possible.
- Pour les circuits en liberté, vous n'êtes pas tenus de voyager à plusieurs. Découvrez les différences entre un circuit en liberté et un circuit classique

QUELS MODÈLES DE VR SONT ACCEPTÉS ?

- Tous ! en autant qu'ils soient en bonne condition de route. Caravanes à sellette, tente-roulottes, roulottes, autocaravanes (A, B ou C), caravanes portées sont acceptées.

DOIS-JE TRAINER MON YOYU (AUTO ACCROCHÉE DERRIÈRE LE VR) ? *

- Un moyen de transport autonome est bien utile, car il vous offre plus de liberté et vous aide à respecter celle des autres. Par contre, il peut y avoir des frais supplémentaires pour les traversiers, les ponts, les péages, etc.
- Si cela est possible, vous pouvez louer une auto (lors d'un séjour), prendre un taxi à plusieurs, un transport en commun, etc.
- Certaines destinations requièrent une plus grande autonomie que d'autres, la note est inscrite alors par destinations, sur nos pages de circuit.

LE CB ET LE GPS SONT-ILS OBLIGATOIRES ? *

- Le CB est obligatoire sur les circuits classiques mais non sur les circuits en liberté. Il est indispensable à la communication au sein de votre équipe, sur la route, aux départs les matins, etc. Si vous vous présentez à un circuit-caravane sans CB ou avec un CB défectueux, vous ne pourrez faire partie d'une équipe sur la route et partirez à la fin.
- Le GPS Garmin est également obligatoire pour tout type de circuits, car les routes seront programmées dans votre appareil. Les chefs de caravane et serre-files ne peuvent être tenus responsables, si votre GPS Garmin est défectueux ou si les mises à jour ne sont pas faites.

Y A-T-IL TROIS SERVICES DANS TOUS LES TERRAINS DE CAMPING ?

- La plupart du temps, oui, quand cela est possible. Les terrains de camping sont choisis selon leur lieu, leur capacité à accueillir un groupe et la disponibilité aux dates prévues. Il se peut que nous choissions un camping sans service (ex. un parc provincial), mais nous y restons le moins longtemps possible.
- Les emplacements avec 50 ampères sont rares donc non garantis. Les 30 ampères restent les plus courants.
- Nous vous rappelons que le prix d'un emplacement est fixé en fonction des services (eau/électricité/égout) et non selon la taille d'un VR.
- Est-ce qu'une tierce personne peut vous visiter durant un circuit ? Cela est possible, à condition que cette personne ne participe pas aux activités, repas et déplacements en autobus compris dans le programme.

■ LES POURBOIRES

LES POURBOIRES SONT-ILS INCLUS ?

- Les pourboires aux guides, chauffeurs et serveurs sont inclus dans les restaurants et visites guidées prévus à nos circuits.
- Pour les chefs de caravane et les serre-files, nous suggérons 1 \$/jour/équipage pour l'un et pour l'autre.
- Nous vous rappelons que les pourboires, en général, restent à votre discrétion.

* ne s'applique pas aux circuits-caravanes qui se déroulent en Europe.